

*Danse avec
la vie.* p. 4

*La Madeleine
renaît.* p. 6

*Bouvent...
à votre image.*
p. 12

C'EST À BOURG

Le magazine des Burgiennes et des Burgiens



Grand format **P. 8**

PROPRETÉ : C'EST NOUS, C'EST VOUS !



VAGUE DES CONSCRITS FORCE 9

SERGE BUATHIER



VŒUX À LA POPULATION, NOUVELLE VERSION

SERGE BUATHIER



LES BLEUS ONT REÇU CHOLET À VERCHÈRES

SERGE BUATHIER

Édito.

Sommaire.

TÊTES D’AFFICHE.

- 4 Steeve et Marioara dansent avec la vie.
- 5 Louis Delort sort un nouvel album.

GÉOLOCALISÉS.

- 6 Un projet innovant à la Madeleine.

GRAND FORMAT.

- 8 Propreté urbaine, c’est nous, c’est vous !

PETITS FORMATS.

- 12 Bouvent... à votre image.
- 13 Plateforme unique pour les appels d’urgence.

ÇA, C’ÉTAIT AVANT.

- 16 Chocolat, une histoire à croquer.

TRIBUNE.

- 18 L’expression des groupes minoritaires du Conseil municipal.

CLAC !

- 19 Bourg en images.



SERGE BUATHIER

PAR **JEAN-FRANÇOIS DEBAT**
 MAIRE DE BOURG-EN-BRESSE
 PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ
 D’AGGLOMÉRATION DU BASSIN
 DE BOURG-EN-BRESSE
 CONSEILLER RÉGIONAL
 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

PRIORITÉ AU SERVICE PUBLIC ET À LA PROXIMITÉ, SANS TOUCHER AUX IMPÔTS LOCAUX

Derrière les chiffres - des hausses ou des baisses - de notre nouveau budget 2019 se dissimulent des actes politiques qui engagent. Ce budget reflète notre

préoccupation fondamentale : celle de maintenir un service public de qualité, accessible à tous, sans pour autant grever le porte-monnaie des Burgiens. En effet, les impôts locaux n’augmenteront pas, pour la troisième année consécutive, en 2019 et cette stabilité se poursuivra en 2020.

La première priorité est claire : assurer l’accès de tous, notamment les familles modestes ou moyennes, au service public. Un exemple : une famille, dont les ressources sont d’environ 2 400 €/mois, qui inscrit ses deux enfants au centre de loisirs 10 mercredis et 20 journées par an (avec repas), paye aujourd’hui 1 000 €/an. Avec les tarifs votés au BP 2019, elle économisera 17 journées avec repas/an – soit 200 €.

Ce souci d’un service public de qualité transparait également dans les choix importants que nous réalisons pour la restauration scolaire. Ainsi, les tarifs vont de 3,84 € pour les familles les plus aisées, à 0,60 € pour les familles les plus modestes, alors même que le coût réel de confection d’un repas est de 9,50 €. Cela permet aux 2 200 petits Burgiens de profiter chaque jour d’une alimentation de qualité qui sera cuisinée, en 2019, à partir de 40 % de produits locaux et 33 % de produits bio sans augmentation des tarifs. Je suis convaincu de la nécessité d’engager une transition vers une alimentation plus saine, plus équilibrée, qui préserve notre environnement tout en soutenant notre agriculture locale.

Développer le service public, c’est aussi le moderniser et l’étendre. Avec l’ouverture du nouvel Espace petite enfance Charles Jarrin, prévue fin août 2019, 36 places seront offertes pour l’accueil et la prise en charge des plus jeunes enfants.

La seconde priorité est la même depuis le début du mandat : les travaux de proximité. Cette année, nous augmentons encore l’effort d’investissement dans nos quartiers. Ainsi, deux grandes voiries de cœur de quartier seront rénovées cette année : la rue Montesquieu (aux Vennes) et la rue de Montholon (au Peloux). De plus, le plan trottoir est doté d’une enveloppe complémentaire de 300 k€ en 2019 pour accélérer la rénovation de nos trottoirs vieillissants. De nouveaux espaces de jeux seront réalisés dans les quartiers du Canal et des Dîmes qui en avaient grand besoin (280 k€).



Directeur de la publication : Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse. **Rédacteur en chef :** Baptiste Monnot. **Journalistes :** Géraldine Bourgeay-Marin, Céline Crociani et Christelle Moiraud. **Photo Une :** Serge Buathier. **Service communication :** Mairie de Bourg-en-Bresse, place de l’Hôtel de Ville, quartier Bourg Centre, BP 90419, 01012 Bourg-en-Bresse Cedex. Téléphone : 04 74 45 70 01, fax : 04 74 22 22 76, communication@bourgennbresse.fr. **Conception :** *le Magazine*. **Préresse :** Anne Claudel. **Impression :** Estimprim. **Distribution :** Médiapost. **Tirage :** 27 000 exemplaires. **Dépôt légal :** ISSN-0767-967X. **Magazine lu par la Bibliothèque sonore.** Ce magazine est imprimé sur du papier 100% recyclé.



« On mange
"danse", on dort
"danse", on vit
"danse" »

Bonus vidéo,
sur Marioara Cheptene
et Steeve Gaudet
sur www.bourgenbresse.fr

Marioara Cheptene et Steeve Gaudet DANSE AVEC LA VIE

Steeve Gaudet et Marioara Cheptene ont fait leurs premiers pas de danse à l'âge de 7 ans. Lui à Bourg-en-Bresse, elle en Moldavie.

Bio Express'

- 1982** Naissance de Steeve à Bourg-en-Bresse
- 1990** Naissance de Marioara à Recea en Moldavie
- 2011** Première compétition du couple en Serbie
- 2015** Champions du monde 10 danses en Allemagne
- 2018** Champions du monde de *show dance* en Lettonie

Auréolé de plusieurs titres dans différentes disciplines de danse sportive, le couple a décroché en décembre dernier celui de champions du monde de *show dance* à Riga, en Lettonie. Ce sera le dernier concours. « Après 30 ans de compétition pour moi et 20 ans pour Marioara, nous sommes heureux de raccrocher... sans pour autant abandonner la danse. C'est toute notre vie.

Professeurs de danses latines et standards dans de nombreux clubs en France et à l'étranger, ils sont tous deux juges fédéraux et passent l'examen de juge national. Steeve est également artiste chorégraphique et sa compagne est modèle pour la photographie.

COUP DE FOUFRE

« J'ai commencé la danse avec Jean-Luc Habel, mon mentor. J'ai été licencié dans d'autres clubs, Paris Nation, Saint-Maur-

des-Fossés, Codreanca, mais je reste fidèle au Dancy Club de Bourg. Avec Marioara, nous le représentons chaque fois que Jean-Luc nous le demande. L'Ain a une chance inouïe d'avoir une école d'une telle qualité ! À mes débuts, la danse était une passion parmi d'autres, le piano, le basket, le karaté et le tennis. Au même âge, Marioara rêvait déjà de devenir danseuse professionnelle », raconte Steeve, élu sportif burgien de l'année 2015.

Dès leur première compétition en duo, Steeve et Marioara finissent dans le top 10. Ils ne se sont plus quittés depuis, sur les pistes comme dans la vie. « La danse nous permet de gagner notre vie, de voyager, de nous épanouir. Mais dans cette discipline, le talent ne suffit pas. Seul le travail paie : il faut des heures d'échauffement et d'entraînement, une hygiène de vie parfaite », expliquent les deux danseurs qui nourrissent de nouveaux projets personnels et artistiques.

Bonus vidéo,
sur Louis Delort
sur www.bourgenbresse.fr



**KATIA
RYON**
**DES CONTES
DANS L'ASSIETTE**

Mère de Sacha, 7 ans et demi, Katia Ryon a toujours joué la carte des plats maison pour son fils. Pour lui donner l'appétit des légumes, cette assistante de direction dans un groupe de grande distribution à Genève fait preuve de créativité. « Lorsqu'il avait 3-4 ans, j'ai commencé par décorer son assiette pour la rendre attrayante et lui faire découvrir de nouvelles saveurs », souligne Katia. Clic, clac : chaque nouvelle assiette déguisée est photographiée et partagée avec la famille. « Je voulais aller plus loin et en faire profiter d'autres personnes », résume Katia qui, forte de sa fibre littéraire et artistique (elle est comédienne dans la compagnie Clavachka de Bourg), imagine avec son fils une vingtaine de recettes autour du plaisir de manger. Son livre *Si mon plat m'était conté* est un cocktail d'humour et de poésie « qui fait le lien entre le bien manger et le bien parler ».

> *Si mon plat m'était conté*, Katia Ryon éditions Édisen, août 2018



**LOUIS
DELORT**
**UNE VOIX
QUI A TROUVÉ
SA VOIE**

À 25 ans, Louis Delort est de retour à la maison avec son dernier album *La Folie des hommes*.

« Je suis heureux de jouer à La Tannerie, c'est ici que j'ai commencé à vivre une expérience de groupe sérieuse avec *The Sheperds*, il y a 10 ans. Présenter dans cette salle mon nouveau projet est un aboutissement », s'enthousiasme celui qui fut finaliste de *The Voice* et interprète principal de la comédie musicale *1789, Les amants de la Bastille*. Après un premier album chez Mercury, avec les Sheperds, Louis Delort livre un opus qui rime avec liberté et maturité. « J'avais besoin de transmettre au public ma musique et mon univers sans intermédiaire. Grâce au financement participatif, j'ai composé, écrit et arrangé quinze titres et pu faire appel à de supers musiciens. » Le résultat est là ! Une voix prodigieuse, des ballades tendres mais aussi des morceaux pop rock avec guitares saturées : un délice ! Après son concert burgien, l'artiste poursuit sa tournée dans l'Hexagone, mais aussi en Belgique et en Angleterre.

> *La Folie des hommes*, Louis Delort, Aria Prod, septembre 2018



**ÉDITH
PONARD**

**PASSION
HISTOIRE**

Le mot : patrimoine

Depuis toute petite, Édith Ponard aime l'histoire et les monuments. Une passion héritée de son papa qui, dans son Haut-Jura natal, lui a transmis les noms des lieux-dits, les souvenirs de guerre, la vie des anciens. À l'école aussi, les cours d'histoire deviennent des malles aux trésors inépuisables. Entière, Édith a gardé cet amour du patrimoine ancré en elle et a souhaité s'investir pour le défendre. Depuis 2009, elle œuvre au sein de l'association des Amis de la chapelle des Jésuites. « J'ai été touchée qu'on me demande d'intégrer l'association. Le projet de la réfection de la toiture a été mené à bout de bras par l'association et la Ville et c'est une belle réussite qu'on attendait depuis longtemps ». Fidèle dans ses engagements, Édith a aussi à cœur de défendre la cause animale et a rejoint l'association Fé'l'Ain, dont l'objectif est de créer un refuge pour les chats errants.



SERGE BUATHIER

PARKING SUPPLÉMENTAIRE

Une nouvelle poche de stationnement va s'ouvrir en centre-ville. Pouvant accueillir une quinzaine de voitures et uniquement réservé à des abonnés, ce parking se situera en bas de la rue d'Espagne, impasse du Four Bâgé sur un terrain de 220 m² actuellement en friche. Ce nouveau parking vient compléter l'aménagement du secteur de l'avenue Alsace-Lorraine.

UN BÂTIMENT NOVATEUR OUVERT SUR LE PARC DE LA MADELEINE

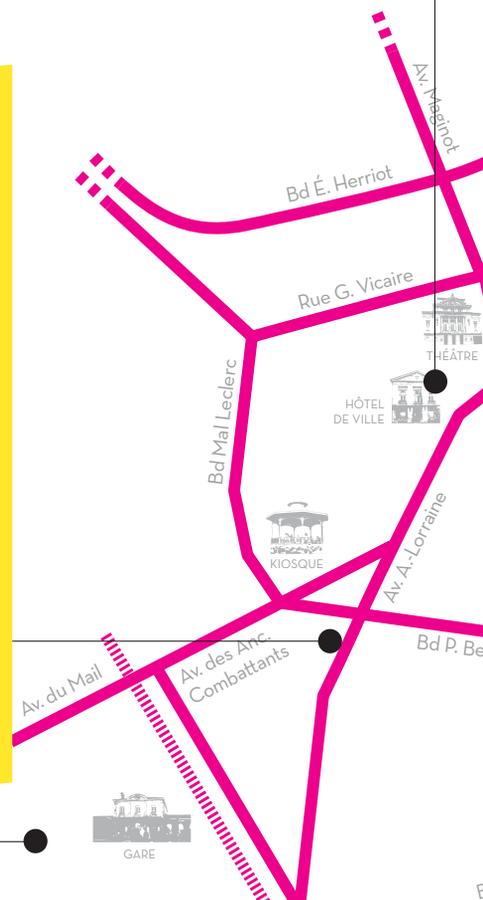
La Ville de Bourg-en-Bresse a retenu le projet innovant du groupe Cardinal pour réaliser



GROUPE CARDINAL

une opération immobilière sur l'actuel bâtiment Saint-Joseph, situé le long de l'avenue Alsace Lorraine. Cet immeuble futuriste, qui sera cédé à un opérateur privé, s'intégrera dans la continuité du Palais de Justice et des bâtiments de l'avenue et

offrira de larges ouvertures sur le parc de la Madeleine. Ses façades ondulantes seront traitées avec une double peau perforée. Une toiture terrasse et une grande esplanade ouverte compléteront l'édifice. Sur trois étages, il abritera, à l'horizon 2022, des locaux indépendants avec des espaces partagés de co-working et de co-living. Le rez-de-chaussée sera dédié au commerce. *Coût : 10 millions d'euros (investissement privé)*



EN TRAVAUX

Le réaménagement de la rue de Montholon, entre la rue Branly et la rue Comte de la Teyssonnière, se poursuit. Jusqu'en juin, la rue bénéficiera de la mise aux normes des réseaux d'eau, puis de la réfection des trottoirs et de la chaussée. Les travaux permettront d'améliorer la sécurité des piétons, d'apaiser la circulation avec la création de chicanes pour réduire la vitesse, de créer des places de stationnement supplémentaires avec un parking face au pôle médical et de végétaliser la rue. Un lifting imaginé avec les riverains.



SERGE BUATHIER

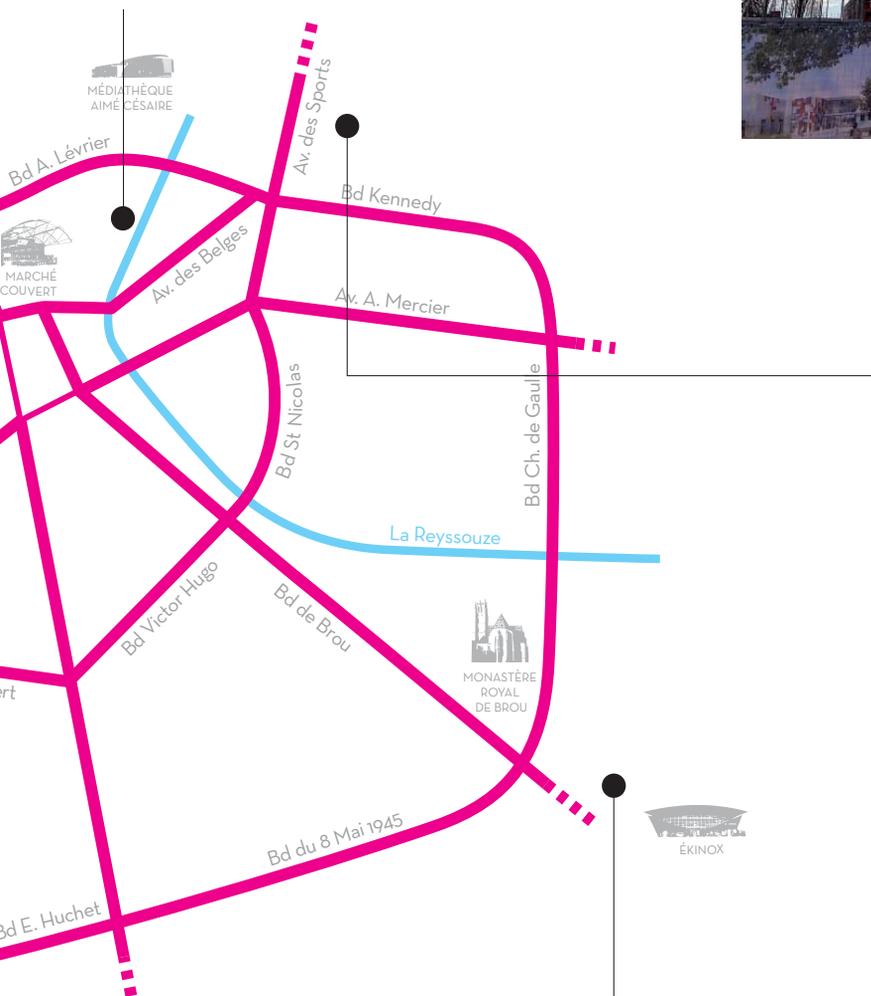
MAISON POUR TOUS

Le chantier de construction de la maison de la culture et de la citoyenneté se poursuit pour une livraison prévue en septembre. Les actuels bâtiments de la MJC et de l'AGLCA seront ensuite démolis.

Ces deux structures occuperont une partie des 3000 m² des nouveaux locaux, le reste se partageant entre salle polyvalente, espace d'exposition pour Altec et espace de création pour des compagnies en résidence. Le bâtiment accueillera la première *Micro-Folie* de la région qui proposera un musée numérique, des espaces scénique, de jeux et un atelier principalement animé par le FabLab d'Altec.



GERALDINE BOURGEAY-MARIN



Un nouveau quartier de caractère

En janvier 2020 sera donné le top départ des travaux du futur quartier qui verra le jour sur l'ancien terrain du camping municipal, fermé depuis 2015. Le choix de la municipalité s'est porté sur un projet urbain de caractère. Le promoteur lyonnais proposera des lots à bâtir et des logements qui pourront être achetés clé en mains. Une quarantaine de logements sortira de terre sur deux hectares, dans un style revisité d'architecture traditionnelle bressane. Les autres parcelles émanant de l'ancien camping seront dédiées à l'agrandissement de la cour de l'école des Dîmes et à la constitution d'une réserve foncière pour le centre nautique Carré d'eau.



ARCHIMIX

STOP AU STATIONNEMENT ANARCHIQUE

Face au problème récurrent de stationnement anarchique sur le site d'Ainterexpo, la Police municipale a malheureusement dû verbaliser plus de 37 véhicules lors d'un des derniers matchs de la JL. Pour dissuader les automobilistes de stationner sur les trottoirs ou sur le domaine public dans les rues adjacentes au site, la verbalisation est systématique pour garantir la tranquillité et la sécurité de chacun. Ainterexpo compte plus de 2800 places de stationnement sur l'ensemble de ses parkings et dispose donc de capacités suffisantes pour tous les matchs de la JL Bourg et la quasi-totalité des manifestations organisées à Ainterexpo.

Grand format.



5,5 tonnes

de déchets (hors ordures ménagères) sont collectées en moyenne chaque jour par le service Propreté urbaine de la Ville.



Pour garder la ville propre, 815 corbeilles sont réparties dans les rues et les espaces verts de Bourg-en-Bresse. 92 tonnes de déchets sont ainsi récupérées chaque année.

Sept jours sur sept, trente-six agents* de la Propreté urbaine veillent à la propreté de notre ville. Une lourde tâche et un travail sans fin qui nécessitent la participation de tous. C'est pourquoi la Ville de Bourg-en-Bresse s'attache à promouvoir les bonnes pratiques de propreté et à sensibiliser les habitants à l'embellissement de la cité.

Propreté urbaine

C'EST NOUS, C'EST VOUS !

Interview



SERGE BIATHIER

**JEAN-FRANÇOIS
DEBAT**

**MAIRE DE BOURG-EN-
BRESSE**

Quels moyens la Ville consacre-t-elle à la propreté ?

Nous dédions à la propreté urbaine des moyens financiers et humains importants. Chaque année, la collectivité consacre 2 millions d'euros à cette mission. Sept jours sur 7, 36 agents*, 24 véhicules et 56 engins... œuvrent au nettoyage de Bourg-en-Bresse. Balayage manuel ou mécanique, ramassage des papiers et autres déchets, remplacement des sacs-poubelle des corbeilles publiques, traitement des graffitis et des déjections canines, entretien des réserves foncières communales, désherbage sans pesticides, déneigement mais aussi nettoyage de la rivière Reyssouze et de ses berges... :

la tâche est vaste et le planning complexe à tenir, car fréquemment bouleversé par des interventions imprévues dues, la plupart du temps, à des incivilités.

La propreté urbaine est-elle également l'affaire de tous ?

Effectivement, aimer sa ville c'est la respecter et avoir un comportement civique. C'est aussi réduire ses déchets. Si la plupart des Burgiens sont respectueux du domaine public, quelques-uns ne jouent pas le jeu. Or, une ville propre, c'est avant tout une ville qu'on ne salit pas. Chaque année, notre collectivité dépense 300 000 € pour réparer les incivilités (tags, déjections canines, dépôts et

affichage sauvages...). Afin de lutter contre ces comportements, nous développons la sensibilisation et la médiation. En mars, une campagne de communication va s'afficher dans la ville pour inciter les habitants à ne pas jeter les mégots par terre et à ne pas déposer les poubelles n'importe où. Pour agir contre le fléau des déjections canines, nous avons également réalisé plusieurs campagnes d'information, augmenté le nombre de distributeurs de sacs... En 2018, 280 000 sacs ont été utilisés par les propriétaires de chien pour ramasser les déjections : un progrès ! Mais la pédagogie ne suffit pas toujours. Vient ensuite l'étape de la verbalisation par les polices municipale ou nationale.

*42 agents en comptant les encadrants



2 millions d'euros, c'est le coût annuel de la propreté urbaine. »

LA PROPRETÉ URBAINE, C'EST NOUS...



SERVICE PROPRETÉ URBAINE

Entretien au naturel

Depuis 2011, la Ville bannit les pesticides pour éliminer les mauvaises herbes. « Chaque année, le service Propreté urbaine effectue 4 500 heures de désherbage manuel et mécanique sur 173 km de voirie et plus de 1 200 trottoirs. À ce contingent d'heures s'ajoutent les prestations confiées à des entreprises d'insertion employant des personnes en situation de handicap », précisent Frédéric Calard, responsable du centre technique municipal et Régis Fabre, du service Propreté urbaine.

Pour l'entretien des réserves foncières, des accotements et des berges de la Reyssouze, le service pratique un fauchage raisonné afin de préserver la faune, la flore et d'éviter l'érosion des berges de la rivière.

Gommer les tags

Deux agents enlèvent toute l'année graffitis et affichages sauvages. Pour réduire l'utilisation des produits chimiques et intervenir sur tout support, même les bâtiments classés, ils utilisent une hydrogommeuse. En 2018, les agents ont nettoyé 3 860 graffitis et décollé 1 469 affiches sauvages. Ces actes d'incivisme ont coûté 70 000 € à la Ville. Pour limiter les graffitis sauvages, elle développe des animations de *street art* comme sur le parking de la Vinaigrierie où une fresque a été réalisée.



SERGE BUATHIER

Halte aux dépôts sauvages !

Chaque semaine, deux agents de la police municipale accompagnent l'unité Cadre de vie de CA3B sur le terrain, afin de constater les dépôts sauvages. Lorsque l'identité des personnes est retrouvée, un procès-verbal est rédigé.



SERGE BUATHIER

Place nette

Depuis le printemps 2005, la Ville et les commerçants non sédentaires coopèrent pour la collecte et l'évacuation des déchets des marchés. Les mercredis et samedis, sous le marché couvert, sur le Champ de Foire et cours de Verdun, les dimanches aux Vennes, les commerçants font place nette en ramassant et en valorisant leurs emballages (carton, papier, bois et plastique). Grâce à l'implication de tous, la collecte de déchets a diminué de 350 tonnes et permet d'économiser 75 000 € par an. Outre son impact écologique, cette démarche permet de rouvrir plus tôt les parcs de stationnement aux automobilistes.

QUI CONTACTER ?

- Le service Propreté urbaine de la Ville : 04 74 24 49 30. En présence d'huile, de carburant, de déversements divers sur la chaussée, de dépôts sauvages sur voiries ou trottoirs, de déjections canines, de graffitis ou d'animaux morts.
- La CA3B 0800 86 10 96 (gratuit depuis un poste fixe) en cas de déchets (poubelles) et de dépôts sauvages autour des points d'apport volontaire (logettes, conteneurs aériens ou enterrés).

... C'EST VOUS AUSSI !

Opération propreté

Les citoyens se prennent en main. Samedi 15 décembre, dans le quartier des Vennes, une dizaine d'habitants, le Conseil citoyen du secteur et des élus se sont donné rendez-vous pour une opération « quartier propre ». Jean Lalanne, référent du groupe Environnement du Conseil citoyen, dresse un bilan : « En une matinée, 27 kg de déchets ont été collectés, dont 13 kg recyclables... ». Une participante raconte : « L'action a libéré la parole avec les habitants et certains nous ont remerciés ». D'autres initiatives citoyennes ont déjà eu lieu à Bourg-en-Bresse lors de manifestations. En septembre 2018, des Burgiens s'étaient mobilisés lors du *World CleanUp Day*, pour une action spontanée de nettoyage à Seillon. Depuis plusieurs années, la Ville organise des événements autour de l'environnement. Prochain rendez-vous le dimanche 5 mai pour un marché aux bonnes astuces coorganisé par l'association du Plateau, le Conseil citoyen et la Ville.

+ Vous souhaitez organiser une opération de ramassage dans votre quartier ? La Ville vous accompagne, écrivez à democratielocale@bourgenbresse.fr



MATHILDE GOURBEIX

Pollueurs à l'amende

« En 2018, 34 procès verbaux ont été établis en matière de lutte pour la salubrité publique : 6 pour non-respect des conditions de dépôt de déchets, de matériaux ou d'objets, en vue de leur enlèvement par le service de collecte (35 € d'amende, article R632-1 du Code pénal) ; 28 pour dépôt sauvage (68 €

d'amende, article R633-6 du Code pénal) et 8 pour déjections canines (68 € d'amende). Plus de 80 courriers de rappel à la loi ont été envoyés par la Ville et la CA3B », souligne Mathieu Putigny, responsable de la police municipale.



REP'R

Récupérez, recyclez !

Le déchet qui ne pollue pas c'est celui qui n'est pas créé. *Écocitoy'Ain, Free'Go, Rep'R...* les initiatives pour donner une seconde vie aux objets et lutter contre le gaspillage se développent.

> **L'association le Rep'R** propose des ateliers de création 100 % récup' et de la restauration issue de produits locaux. Une façon de changer sa manière de consommer.

> **L'atelier Écocitoy'Ain** a créé sa boutique éphémère *Pour Rû'Ain*, tournée vers l'économie solidaire. Donnez objets et vêtements en bon état, tout le monde peut en profiter !

LES BONS GESTES À ADOPTER

- Ne pas jeter son mégot, son chewing-gum, ses déchets... sur la voie publique
- Ramasser les déjections de son chien
- Mettre ses petits déchets dans les corbeilles à papier, pas ses déchets ménagers !
- Trier ses emballages
- Déposer ses poubelles dans un conteneur et non à même le sol
- Sortir ses conteneurs le bon jour, à la bonne heure. Les rentrer après la collecte
- Ne pas laisser ses encombrants ménagers dans la rue sans inscription préalable. Collecte gratuite sur rendez-vous au 0800 86 10 96 (gratuit depuis un poste fixe)
- En se garant, laisser de la place entre la voiture et le trottoir pour faciliter le nettoyage.

> **La Ressourcerie La Retap'** récupère dans les déchetteries les objets pouvant connaître une seconde vie. Meubles, vaisselle, jouets, livres... transitent par la recyclerie pour y être triés, réparés ou nettoyés.

> **Les frigos solidaires** ont le vent en poupe. Après celui installé à l'AGLCA, un frigo partagé a vu le jour à l'IUT pour aider les étudiants qui n'ont pas les moyens de s'alimenter correctement. Le principe est simple : déposer de la nourriture et en faire profiter ceux qui en ont besoin.



SERGE BUATHIER

Bouvent

DES IDÉES AUX PROJETS

Très attachés au parc de loisirs de Bouvent, les Burgiens ont exprimé leurs idées sur l'avenir de ce poumon vert de la ville. Les premiers projets se concrétiseront cette année.

À l'automne dernier, la Ville a lancé une consultation pour cerner les habitudes des usagers de Bouvent et recueillir leurs suggestions. 617 personnes ont répondu à l'enquête. Parmi elles, 69 % habitent Bourg, 73 % fréquentent le parc toute l'année, 48 % de façon régulière, voire très régulière. Côté accès, 72 % des usagers vont au parc en voiture et 18 % à vélo.

LIEU DE PROMENADE

« Les trois principales raisons de fréquenter le parc de Bouvent sont : la promenade (68 %), l'activité sportive non encadrée (42 %), le jeu et la détente en famille (32 %). La baignade arrive après, ainsi que la participation à certains événements localisés sur le site », constate Françoise Courtine, adjointe déléguée aux Sports. « 40 à 50 % des usagers sont satisfaits de l'ambiance du parc, des activités et des animations, de la proximité et des équipements. Cette consultation a aussi permis de recenser des pistes d'amélioration concernant certains jeux vieillissants, des problèmes de propreté et de civisme, la vétusté de certains équipements, le manque de sanitaires et de points d'eau et l'insuffisance d'ombre... », souligne Claudie Saint-André, adjointe déléguée à l'Urbanisme et aux Déplacements. Les usagers du parc imaginent pour l'avenir plus d'espaces de convivialité et de repos (43 %), des activités de loisirs en libre accès (54 %), un parc plus proche de la nature (36 %) avec plus de végétation, d'animaux...

PREMIERS CHANGEMENTS

« Dès l'été, certains projets se concrétiseront concernant les sanitaires et les vestiaires, les porte-vélos, les jeux aquatiques. Des arbres seront plantés et les créneaux d'ouverture de la pataugeoire élargis. Une grande boucle de promenade verra le jour, dont une partie empruntera le chemin du Lac. Sont envisagés à moyen terme de nouveaux équipements sportifs et jeux pour enfants ainsi que l'extension du parc et des parkings, des aménagements possibles dès l'ouverture de la rocade entre Pont-d'Ain et Ceyzériat », annonce Françoise Courtine.

Carte Bouvent : du nouveau !

À partir du 1^{er} avril, vous pourrez demander votre carte d'accès à Bouvent ou votre carte de pêche sur le site Internet de la Ville : www.bourgenbresse.fr



SERGE BUATHIER

Marché des Vennes



En raison des travaux d'aménagement de la rue Montesquieu, le marché est déplacé jusqu'à début juin dans la rue La Fontaine. Celle-ci est donc fermée à la circulation le dimanche de 6 h à 14 h 30. Le stationnement est interdit du samedi minuit au dimanche 14 h 30.

Élections européennes

Les élections européennes auront lieu le dimanche 26 mai 2019 au suffrage

universel direct à un tour. Les Bourgiens voteront dans les 19 bureaux de la ville. Ils ont jusqu'au samedi 30 mars (service ouvert de 9 h à 12 h ce jour-là) pour s'inscrire sur les listes électorales et recevront leur carte courant avril. Inscription possible par courrier, par Internet via servicepublic.fr ou au guichet du service Population.

+ Service Population-élections de la Ville : 04 74 45 70 79 serviceelection@bourgenbresse.fr



INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2019-2020

Les inscriptions dans les écoles sont ouvertes du 25 mars au 14 juin 2019, cette démarche peut se faire à la mairie, place de l'Hôtel de Ville, ou dans les mairies annexes des quartiers Vennes et Croix-Blanche. Les demandes de dérogation sont délivrées uniquement par le service Action éducative.

+ Service Action éducative : 04 74 45 71 53 ou 04 74 45 72 19 www.bourgenbresse.fr



SERGE BUATHIER

VISITE MINISTÉRIELLE

Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires, était à Bourgen-Bresse le 1^{er} février pour signer avec Jean-François Debat la convention « Cœur de ville ». Objectif : permettre à la ville de bénéficier, comme 221 autres communes de France, d'aides de l'État pour redynamiser son centre-ville.

Une plateforme unique pour les appels d'urgence

Depuis 2005, le SDIS et le SAMU cohabitent au dernier étage du bâtiment de la cité des sapeurs-pompiers Jean Pépin, où ils réceptionnent 24 h/24 les appels d'urgence (15, 18 et 112). Une sacrée mission quand on sait que le 15 et le 18 confondus enregistrent 400 000 appels par an, notamment pour du secours à personne (73 % de l'activité opérationnelle des SP en 2018). Pour répondre à l'accroissement démographique du département et à l'augmentation des appels, tout en garantissant une gestion optimale des demandes de secours, l'extension de cette plateforme était nécessaire. Depuis juin 2018, le bâtiment de l'état-major du Service départemental d'incendie et de secours de l'Ain (SDIS 01) bénéficie de travaux d'agrandissement. Les futurs locaux dédiés au traitement des alertes, d'une surface d'environ 1115 m², situés dans le prolongement de l'existant, accueilleront sur 415 m² la plateforme d'appels commune aux opérateurs des sapeurs-pompiers et du SAMU, le service de santé et de secours médical et sur 700 m², des bureaux, des salles de crise, des vestiaires et des locaux de vie. Ainsi, les échanges seront facilités et la prise en charge des urgences toujours plus sécurisée. Mise en service attendue pour début octobre 2019 - Coût : 1657700 € TTC.



DOSSÉ ARCHITECTE

METTONS-NOUS AU VERT !

Envie de créer un potager, d'installer une jardinière ou de végétaliser un pied d'arbre ?

Participez à l'action *Incroyables comestibles* initiée par la Ville de Bourg. « Cette démarche citoyenne invite à développer des plantations partagées et participatives sur les espaces publics. Potagers urbains, microplantations sur le trottoir... se sont multipliés depuis quatre ans, des initiatives accompagnées par les espaces verts », souligne Isabelle Maistre, adjointe déléguée à la Proximité, aux Travaux et à l'Environnement.

À l'angle des rues Albert 1^{er} et Malivert, une douzaine d'habitants ont installé au printemps 2018 un potager urbain : le *Pot Albert*. « En trois dimanches après-midi, nous avons construit quatre bacs avec des palettes de récupération fournies par la ville puis semé ou repiqué plantes aromatiques, légumes, fraises et quelques fleurs. Un calendrier d'arrosage est établi et nous entretenons ensemble ce jardin. La production a été consommée à 100 %. Mais l'intérêt, c'est surtout de créer du lien entre voisins. Nous allons aussi présenter notre expérience au collège de Saint-Denis-les-Bourg », souligne Roseline de Romémont, initiatrice du potager.

+ d'infos : www.bourgenbresse.fr
(rubrique développement durable)
potalbert.jimdo.com



POT ALBERT



CHRISTELLE MOIRAUD

Renault Trucks agit pour la biodiversité

Comment entretenir les zones vertes du site Renault Trucks ? Aux méthodes de tonte mécanique, l'entreprise burgienne préfère une démarche de préservation de la biodiversité. « Depuis novembre, des moutons pâturent sur un enclos-test : ils assurent la tonte, en éradiquant notamment une plante très envahissante, la Renouée du Japon, et les fumiers attirent de nouveaux insectes, ce qui recrée tout un écosystème. Ce printemps, une cinquantaine de moutons devraient rejoindre leurs congénères pour entretenir la zone du plan d'eau », explique Jacques Demars, responsable technique d'affaires. L'usine burgienne s'est aussi lancée dans un vaste chantier de défrichage des berges du Dévorah, qui serpente sur plus de 3 km sur le site Renault Trucks, et de son marais. En lien avec le Syndicat du bassin versant de la Reysouze, et grâce à des mesures compensatoires de GRT Gaz, ces travaux visent à restaurer la ripisylve du Dévorah en redonnant de la lumière au cours d'eau, pour rétablir l'habitat naturel d'une libellule protégée, l'Agrion de Mercure.

6 770

visiteurs ont été accueillis à H2M-Espace d'art contemporain lors de l'exposition *Un air de famille* du 19 octobre au 27 janvier dernier. 17 classes de Bourg et de l'agglomération, de la maternelle au lycée, ont participé au projet Roman-photo.

La sibylle a retrouvé sa tête

Décapitée en 1831, la tête de la sibylle de Cumes, une des statues du tombeau de Philibert

le Beau dans l'église de Brou, a retrouvé sa place le 18 janvier. Un retour rendu possible grâce au musée de Saint-Omer (Pas-de-Calais), qui la détenait dans ses collections et qui a accepté de la restituer à Brou, et au travail des restauratrices qui l'ont nettoyée et refixée.



GÉRALDINE BOURGÉAY-MARIN



La question : Zone de rencontre, comment ça marche ?



La réponse : La Zone de rencontre est un ensemble de rues ouvertes à tous les modes de circulation, mais où les piétons peuvent traverser en tout point de la rue en restant prioritaires sur tous les véhicules. Pour

cette raison, la vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h et la chaussée est à double sens pour les cyclistes. « Une telle zone sécurise les déplacements en réduisant le risque d'accident et en diminuant leur gravité. Elle améliore la qualité de vie en favorisant l'accès aux commerces, l'implantation des terrasses, l'organisation d'animations... », souligne Isabelle Maistre, adjointe déléguée à la Proximité, aux Travaux et à l'Environnement.

Ce printemps, la Ville va mettre en place une signalétique pour que la Zone de rencontre soit davantage identifiée et respectée. Les six entrées de la Zone (avenue Alsace-Lorraine, rues Debeney, Cassin et République, cours de Verdun et bas du boulevard de Brou) seront dotées de pictogrammes « Zone Zen » au sol, de panneaux, de totems et d'affiches incitant à ne pas dépasser les 20 km/h. Alors, levez le pied et restez zen !

+ d'infos : périmètre de la Zone de rencontre sur www.bourgenbresse.fr



Fête de la musique

Musiciens, partagez vos talents lors de la Fête de la musique 2019. Vous avez jusqu'au mardi 23 avril pour vous inscrire auprès du service actions culturelles. Fiche d'inscription téléchargeable sur www.bourgenbresse.fr

+ Service actions culturelles : 04 74 42 46 00



 **Monastère royal Brou**
@monasteredeBrou 20 déc. 2018

#Brou obtient le label #QualitéTourisme !! Il valorise le professionnalisme des équipes et garantit une qualité de service et d'information avant, pendant et après la visite.

1^{er} monument historique/musée de l'Ain à obtenir ce label #culture #tourisme



SERGE BUATHIER

CENTRES DE LOISIRS

Depuis le 1^{er} janvier, la Caisse d'allocations familiales (CAF) a remplacé ses aides financières aux loisirs à destination des familles à faibles ressources par une aide directe aux structures de loisirs porteuses du label « Loisirs équitables », tenant compte de la spécificité des territoires. Pour compenser cette évolution et renforcer son soutien aux familles, le conseil municipal a voté le 4 février une baisse des tarifs pour l'accès aux centres de loisirs, dans le cadre des accueils péri et extrascolaires.

Ça, c'était avant.



HISTOIRE À CROQUER.

Le chocolat fait fondre les Burgiens. Joseph Monet est le premier artisan chocolatier à s'installer en ville en 1906, une boutique qui a toujours pignon sur rue.

L'arbre des dieux

Le cacaoyer était considéré par les peuples amérindiens comme l'arbre des dieux. Monnaie d'échange, unité de calculs, les précieuses fèves étaient utilisées en boisson à des fins thérapeutiques ou pour combattre la fatigue.

Au XVI^e siècle, le chocolat arrive en Europe et devient une ressource appréciée de l'aristocratie espagnole avant de se propager dans d'autres pays. Découvrant avec délectation la boisson chocolatée, Louis XIV fait entrer ce breuvage à Versailles.

À la révolution industrielle, le chocolat se popularise et devient un objet de négoce. Les premières fabriques apparaissent en Europe au début du XIX^e siècle. Mais les chocolateries des grandes villes restent réservées aux classes les plus aisées.

MONET DEPUIS 1906

Le premier chocolatier burgien, Joseph Monet, s'installe en 1906 dans une boutique de la rue Crève-Cœur (actuelle rue Bichat) occupée depuis 1874 par un pâtissier-confiseur de Montrevel, Joseph Perchoux.

À l'heure de cette acquisition, Joseph Monet a 26 ans. Selon le recensement



Bourg-en-Bresse compte aujourd'hui six chocolateries, perpétuant la tradition »

militaire de 1900, il est né en Savoie, pâtissier de métier et domicilié à Meximieux. L'acte notarié de la vente précise que le fonds « comprend la clientèle et l'achalandage qui y sont attachés ainsi que les agencements, ustensiles et matériel servant à son exploitation ».

En 1911, le chocolatier et son épouse Valentine emploient un pâtissier, deux confiseurs, une employée et une domestique, tous âgés de moins de 20 ans. Une photo d'époque (ci-contre) montre le personnel de la chocolaterie posant dans

la rue Bichat pavoisée lors d'un rassemblement de gymnastes. La guerre éclate : Joseph est mobilisé à Lyon en 1914 et rejoint le 223^e régiment d'infanterie en Meurthe-et-Moselle. De retour à Bourg en 1919, il reprend son activité, aidé d'un pâtissier et d'une employée. À l'époque, les fèves de cacao arrivent des Amériques et sont torréfiées dans l'arrière-boutique. L'économie du pays repart et l'artisan se forge une belle réputation dans la région.

En 1930, Joseph Monet expose à la foire-exposition de Bourg un moulin, une locomotive, un château fort, un voilier et le paquebot *Le Normandie* en chocolat.

EXQUISES SPÉCIALITÉS

Après la seconde guerre mondiale, les Trente Glorieuses renforcent l'aura du chocolatier burgien, assisté depuis 1923 par son fils Jean. Face à la concurrence de l'industrie, les Monet font le choix de l'artisanat et créent des spécialités qui sont encore d'actualité : les œufs de Bresse et les feuilles d'automne.

En 1981, la chocolaterie sort du giron familial : elle est vendue à Jean-Claude Charpentier qui la cède en 1993 à Jean-Paul Gilibert, maître chocolatier de la Chocolaterie de Pérouges. Dans les années 80, il crée quelques bijoux qui s'ajoutent à la « collection Monet » : la Bresse Bleu en 1984 et la Tuile de Brou en 2001, après que l'église de Brou eut retrouvé sa toiture d'origine aux tuiles vernissées. Depuis 2001, le fils de Jean-Paul Gilibert, Stéphane, préside à la destinée de la chocolaterie Monet, prenant soin de préserver son enseigne renommée, mais aussi le décor ancien de la boutique. Deux autres pâtisseries-chocolateries ont marqué la ville pendant de longues années, le Prieuré de Brou (lire ci-contre) et le salon de thé, le Pêcher Mignon, installé rue Maréchal Foch jusqu'en août 2016.

Sources : La chocolaterie Monet, *Rémi Riche*, in *Chroniques de Bresse 2017* ; *Archives municipales de Bourg-en-Bresse*, *Fonds Clément* ; *Le Progrès* du 31-07-2016 (*Le Pêcher Mignon*).

+ de photos sur www.bourgenbresse.fr

Le personnel de la chocolaterie Monet dans la rue Bichat.

DR - PHOTOGRAPHIE DE FAMILLE DE 1909 OU 1911



Le prieuré de Brou

Avenue Alsace-Lorraine, face au square Lalande, une magnifique boutique a longtemps tenu le haut du pavé : la pâtisserie-confiserie Nivon créée en 1896, devenue en 1925 Au Prieuré de Brou.

Sur la devanture du premier salon de thé de la ville, créé par la famille Nivon, on peut lire : « Glaces, tea-room et five o'clock ». Des rideaux protègent les clients du regard des passants. En 1917, la pâtisserie se lance dans la chocolaterie, avec une spécialité, les Œufs de Bresse fourrés au chocolat. Rendez-vous des notables de la région, le Prieuré a attiré des personnalités comme le général de Gaulle qui s'arrêtait lorsqu'il venait voir sa famille dans l'Ain, le président Édouard Herriot et, dit-on, Winston Churchill ou encore Sacha Guitry et Jean Nohain. Le Prieuré de Brou a définitivement baissé le rideau en 2006.

FOND PIERRE CLÉMENT 35F11547 CARTE POSTALE NOIR ET BLANC, L. FERRAND ÉDITEUR À BOURG



Quizz

1 - La Tuile de Bresse a été créée par la chocolaterie Monet

- a ■ lors de la restauration de la toiture de l'église de Brou
- b ■ lors de la restauration du clocher de la co-cathédrale Notre-Dame

2 - Quel a été le premier salon de thé burgien ?

- a ■ le Pêcher Mignon
- b ■ le Prieuré de Brou

Réponses : 1a - 2a

La ville-chocolat

Bourg-en-Bresse compte aujourd'hui six chocolateries aux spécialités exquises : *Éclat de chocolat*, installée en 2016 au 9, rue Pasteur et inscrite dans le guide Gault et Millau ; *Ain Délice* au 11, avenue Alphonse Baudin depuis 2007 ; *Douceurs sucrées Bouvard*,



SERGE BULATHIER

avenue Maginot depuis 1999 ; *La Chocolatière*, 7, rue Notre-Dame et les chocolats Monet, 14, rue Bichat. La dernière arrivée, en 2017 au 37, avenue de Bad Kreuznach, est la *Maison Pelen*, fondée en 1899 à Lons-le-Saunier.

Garder confiance, malgré tout

L'année 2019 débute dans un contexte politique et social troublé qui menace notre pacte républicain. Certains feignent d'en découvrir les raisons, mais chacun sait qu'elles ne datent pas d'aujourd'hui : c'est le manque d'écoute du corps social ; c'est la fracture béante entre des métropoles qui ont tout et une France reléguée qui se perçoit comme marginalisée ; ce sont des iniquités grandissantes dans ce pays ; c'est toujours plus de charges, de normes et de réglementations qui contraignent ; c'est l'absence de volonté politique pour lutter contre les abus de tous genres ; c'est un État central sur-administré, trop dépensier, qui, dans le même temps, demande toujours plus d'efforts à ceux qui travaillent et aux collectivités locales qui agissent pour le quotidien des habitants.

Tout ceci entraîne aujourd'hui l'expression d'une colère longtemps contenue, un niveau de défiance rarement atteint des citoyens

envers leurs dirigeants, et la montée inquiétante d'une forme de haine sociale dans notre pays. Heureusement, la France de la proximité, ce sont des élus locaux qui agissent chaque jour sans idéologie mais avec pragmatisme pour que votre quotidien s'en trouve facilité. Ils le font aux côtés des associations et de leurs bénévoles, engagés pour contribuer à faire de nos communes des lieux de vie, d'épanouissement et de lien social. Cette proximité permet l'écoute, la connaissance des problèmes, la pertinence des projets et des solutions, et donc l'indispensable confiance entre élus locaux et citoyens.

Pour le groupe Bourg Oxygène (Union de la Droite et du Centre), Pierre LURIN, Président, Éric DUCLOS, Jacques FRENEAT, Pauline FROPPIER, Fabien MARÉCHAL, Laurence PERRIN-DUFOUR, Georges RAVAT
Contact : bourgoxygene@gmail.com

La ville compte-t-elle sur votre inattention pour vous faire les poches ?

J'ai soulevé en Conseil municipal un fonctionnement pour le moins aberrant des horodateurs. En effet, j'ai remarqué comme de nombreux usagers que, quand on appuyait sur la touche max du tarif, on tombait directement sur le forfait de post stationnement, soit 20 € les 2 h 15, alors que la durée maximum autorisée est de 2 h. Avec le paiement sans contact « très sensible », les utilisateurs pressés et/ou sans lunettes se rendaient parfois compte trop tard du tarif affiché et payaient ; le comble c'est que cela ne les mettait pas à l'abri de l'amende de 20 € supplémentaire au-delà de 2 h 15, ce qui portait la facture à 40 € pour un dépassement théorique de 16 minutes.

La mairie a déjà fait corriger ce problème mais cela ne suffit pas ! Car la même chose se produit encore en appuyant sur le bouton « plus » ou avec un clic de trop vous passez de 2,50 € à 20 € et l'histoire recommence !

Madame Claudie Saint-Andrée m'a ri au nez et a feint l'ignorance quand je lui ai dit que de nombreux automobilistes se faisaient avoir ! Il est vrai que dans cette ville les voitures sont les vilains petits canards ; cependant, des agents de la police municipale m'ont confirmé que l'erreur n'était pas rare, car ils ont constaté « de nombreux tickets à 20 € derrière les pare-brises » !

Il n'est pas normal que l'on puisse nous-même nous infliger le forfait de post stationnement qui correspond en fait à l'amende forfaitaire ! Je demande donc à la municipalité de mettre fin à cet abus (de confiance) immédiatement ! Le RN se battra toujours concrètement pour défendre votre pouvoir d'achat et vos intérêts !

Jérôme Buisson, pour le groupe Rassemblement National

Contact Mairie

MAIRIE DE BOURG-EN-BRESSE
 Place de l'Hôtel de Ville - BP 90419
 01012 Bourg-en-Bresse Cedex
 04 74 45 71 99
 mairie@bourgenbresse.fr
 www.bourgenbresse.fr

OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi
8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h
 Ouverture du service Population à 9 h le lundi.
 Permanences le samedi matin de 9 h à 12 h pour :
 - l'accueil,
 - le service Population (cartes d'identité/passeports, état civil, élections),
 - le service Action éducative (inscriptions scolaires, calcul des tarifs et chargement des comptes famille...).

BOURG PARC AUTO

04 74 45 72 43
 bourgparc-auto@bourgenbresse.fr

RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

04 74 24 49 49, regieeaux@bourgenbresse.fr

POLICE MUNICIPALE

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h - 04 74 42 45 00

SERVICES DÉCENTRALISÉS DE LA MAIRIE

Ils assurent les prestations suivantes : délivrance de carte nationale d'identité, de passeport, inscription sur les listes électorales, inscriptions scolaires, attribution et approvisionnement de la carte de restauration scolaire, carnets de tickets de bus, cartes de pêche et de baignade pour Bouvent, recensement militaire, etc.

Pôle d'animation et de services Amédée Mercier

57, avenue Amédée Mercier - 04 74 42 46 90

Ouverture au public :
 - lundi : 9 h 30-12 h et 13 h 30-17 h
 - du mardi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h

Maison de quartier des Vennes

11, rue la Fontaine - 04 74 42 46 20

Ouverture au public :
 - lundi : 9 h 30-12 h et 13 h 30-17 h
 - du mardi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h



La mairie à votre écoute...
 sur son numéro vert :
0 800 00 10 53
 Laissez vos messages sur le répondeur.

SERGE BUATHIER

LES INOUÏS À LA TANNERIE



SAB-TRÉVOUX-CHÂTILLON 45-28

SERGE BUATHIER



THÉÂTRE : FESTIVAL DE CIRQUES COURTS

SERGE BUATHIER



17 CLASSES ONT PARTICIPÉ AU PROJET ROMAN-PHOTO

SERGE BUATHIER



SALON ESSENTIEL, RESTONS ZEN



**PIÉTON
PRIORITAIRE**



**VÉLO SUR
LA CHAUSSÉE**

**AUTOMOBILISTE
VIGILANT
20 km/h**

